

VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR

Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

25

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de
VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du **16 OCTOBRE 2025**

Objet de la délibération :

**DESIGNATION DES
MEMBRES
REPRESENTANTS DES
LOCATAIRES DANS LA
COMMISSION
D'ATTRIBUTION DES
LOGEMENTS ET
D'EXAMEN DE
L'OCCUPATION DES
LOGEMENTS (CALEOL)
APPLICABLE AU 1ER
NOVEMBRE 2025**

Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR
conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à :
LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : **M. Thierry ALBERTINI**

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **23**

Présents : Thierry ALBERTINI, Rodolphe ARNAUD, Bruno BAIXE,
Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique
CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Dominique LAIN, Patrick EVEILLEAU,
Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Josée MASSI, Serge PELLEGRIN, Valérie
RIALLAND

Patrick DEBIEUVRE, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI
Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Valérie RIALLAND

Absents et excusés : Martine ARENAS, Dalila CHOUIAH, Carmen
COINTREL, Delphine GROSSO, Marc LAURIOL, Jacques PEYROT

Représentants du CSE présent : Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

Commissaire du gouvernement : Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)
– excusé

Monsieur le Président dit :

Chers Collègues,

Conformément à l'article L 441-2 du Code de la Construction et de l'Habitation, il est créé,
dans chaque organisme d'habitation à loyer modéré, une Commission d'Attribution des
Logements et d'Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL).

Conformément à l'article R441-9 du code de la Construction et de l'habitation, l'Office a
décidé de créer une CALEOL centralisée et dématérialisée, compétente sur tout le patrimoine
de Var Habitat et ce conformément à son règlement intérieur.

Cette commission est composée de membres ayant voix délibératives et de membres ayant
voix consultatives.

Conformément à ce même article, cette commission est notamment composée de six
membres à voix délibératives, désignés par le conseil d'administration.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de désigner les membres titulaires et suppléants de cette CALEOL centralisée, à compter du 1^{er} novembre 2025 et ce pour une année.

La composition de la commission est proposée comme suit :

Noms et Prénoms des titulaires	Noms et Prénoms des suppléants
Jeannine GHIO	Delphine GROSSO
Dominique CAPITAINE	Patrick EVEILLAU
Josée MASSI	Christian BRIEL
Solange CHIECCHIO	Valérie RIALLAND
Catherine BASCHIERI	Rodolphe ARNAUD
Serge PELLEGRIN	Dalila CHOUIAH

Cette délibération annule et remplace la délibération du 13 décembre 2024, qui complétait la délibération du 17 octobre 2024.

Le Conseil d'Administration entérine à l'unanimité cette dernière désignation.

Le Président,

Thierry ALBERTINI